

nerons demain après-midi ou demain soir jusqu'à mardi prochain; à ce moment-là, nous devrions, il me semble, passer à l'étude de la résolution dont je viens de donner avis.

L'honorable M. BALLANTYNE: L'honorable leader me dira-t-il si, une fois votées les adresses en réponse au discours du trône, les honorables sénateurs obtiendront, soit en comité plénier, soit de la part du comité des finances, les renseignements détaillés qu'ils peuvent désirer pour l'étude des crédits de l'armée? A mon sens, il ne serait pas juste de demander à la Chambre d'approuver en bloc le montant total requis, quel qu'il soit. Il est fort probable que plusieurs honorables sénateurs tiendront à se renseigner sur certaines dépenses, et je serais reconnaissant au leader du Gouvernement de nous indiquer la ligne de conduite qu'il entend suivre.

L'honorable M. KING: Evidemment, nous désirons fournir tous les renseignements disponibles sur la question des subsides. Si j'ai bien compris on présentera deux bills sur les crédits provisoires visant à obtenir les cinq douzièmes des fonds que l'on demanderait en temps ordinaire. Je crois qu'il convient d'établir le comité usuel qui s'est avéré très utile dans le passé. Je discuterai avec l'honorable sénateur, d'ici notre séance de la semaine prochaine, l'utilité de nommer ce comité. Si la Chambre désire qu'il fonctionne, je n'y vois pas d'inconvénient; au contraire, je crois que ce serait fort avantageux.

L'honorable M. BALLANTYNE: Il se peut que la Chambre soit disposée à approuver le montant demandé—je crois savoir qu'il se chiffre par 2 milliards de dollars—sans discuter et sans aller aux renseignements, mais je serais fort étonné qu'il en soit ainsi. Toutefois, je me ferai un plaisir de discuter cette question avec l'honorable leader.

Aucun membre du Sénat ne tient à retarder l'approbation des crédits nécessaires, mais le montant demandé est considérable et les honorables sénateurs voudront se renseigner sur plusieurs points. Il se peut que l'autre Chambre adopte le bill avant notre séance de la semaine prochaine, et dans ce cas, l'adjoint parlementaire du ministre de la Défense nationale serait peut-être à la disposition de notre comité pour lui fournir les données voulues.

(Le Sénat s'ajourne à demain, à trois heures de l'après-midi.)

L'hon. M. KING.

SÉNAT

Mercredi 21 mars 1945.

La séance est ouverte à trois heures de l'après-midi, Son Honneur le Président étant au fauteuil.

Prières; affaires courantes.

SÉANCES D'URGENCE DU SÉNAT

MOTION

L'honorable M. KING, appuyé par l'honorable M. Copp, propose:

Que si, pendant la présente session du Parlement, la nécessité se présente, au cours d'un ajournement du Sénat, et, de l'avis de l'honorable Président, justifie le Sénat de se réunir avant la date fixée dans la motion qui détermine cet ajournement, l'honorable Président soit autorisé à aviser les honorables sénateurs, à leurs adresses déposées chez le Greffier du Sénat, de se réunir à une date antérieure à celle qui est fixée dans la motion d'ajournement; et le défaut de réception, par un ou par plusieurs sénateurs, de cette notification, ne rendra pas cette notification insuffisante ou invalide.

La motion est adoptée.

CHEVAUX EN TRANSIT

PRÉTENDUE MUTILATION

A l'appel de l'ordre du jour.

L'honorable R. B. HORNER: Honorables sénateurs, avant de passer à l'ordre du jour, je désire signaler une importante question qui intéresse les cultivateurs de l'Ouest canadien et particulièrement les éleveurs de chevaux.

Le *Standard* de Montréal a publié un article plutôt humoristique sur la prétendue façon dont on a traité une consignation de chevaux. Un de mes amis de l'Ouest a expédié dix-huit chevaux vers l'Est et en route, quelqu'un coupa ras la queue de seize d'entre eux. Le cultivateur entama des poursuites contre le National-Canadien et le juge lui accorda \$12.50 pour chaque animal avarié. Le National-Canadien en appela à la Cour supérieure, division du Banc du Roi, qui soutint la première décision, mais la compagnie refuse de régler avec le cultivateur.

Des acheteurs de chevaux viennent souvent dans l'Ouest et nous sommes heureux de les recevoir. J'ai eu beaucoup d'expérience dans le domaine de l'expédition et, les honorables sénateurs l'apprennent peut-être, je sais qu'autrefois les éleveurs avaient coutume d'accompagner leur wagon de chevaux; plus tard, les chemins de fer ont tout fait pour décourager cette pratique qui les obligeait quelquefois à ajouter un wagon-voyageurs pour un seul homme. De nos jours, d'ordinaire, les employés ferroviaires nourrissent et prennent